



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU JEUDI 11 MAI 2023**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 02 mai 2023
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 15
Nombre de procuration : 01

Extrait n°BC-05-2023-119

Objet : Approbation du plan de financement relatif aux travaux de réparations de la voirie d'accès au Domaine Martiniquais d'Exploitation (DoME) au Prêcheur – 3ème Tranche

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PÉRASTE.
Arrivée en cours de séance : Annick COMIER

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

En cours de séance :
Frédéric BUVAL à Jean-Baptiste ROTSEN.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'extrait de délibération du Conseil Communautaire n° 27-11-2015-175 relatif à la détermination des compétences d'intérêt communautaire ;

Considérant que dans le cadre de la compétence « routes menant à des équipements intercommunaux », des travaux de sécurisation et d'écoulement des eaux pluviales ont été réalisés sur la route de Grande-Savane, afin de permettre l'accessibilité des exploitations agricoles et du Domaine Martiniquais de l'Expérimentation (DoME) Grande-Savane ;

Considérant que les fortes pluies de novembre 2015 ont fortement déstabilisé une portion de la voie et que des travaux d'urgence étaient nécessaires pour la reprise du chantier du DoME.

L'état de détérioration de cette route nécessite une 3^{ème} tranche (à l'étude) de travaux après la finalisation des travaux du DoME ;

Considérant que la route d'accès de Grande-Savane est une voie décarbonée qui permet d'accéder au Domaine Martiniquais de l'Expérimentation de Grande Savane au Prêcheur. Elle s'étend depuis son intersection avec la D10 au lieudit « La charmeuse » en direction de la Montagne Pelée ;

Considérant que les travaux de réparation amélioreront l'accessibilité et limiteront l'accès aux véhicules à énergie thermique. Il s'agit ici de sécuriser la route en vue du flux de visiteurs plus important généré par l'ouverture du site du DoME ;

Considérant le calendrier prévisionnel pour la réalisation du projet :

Phases	Rendus intermédiaires	Durées (mois)	Périodes Exemple : De janvier à mai 2022
-Phase 1 : études de maîtrise d'œuvre	Etudes	12 mois	Juil 2021 à sept. 2023
-Phase 2 : Travaux de la route	Livraison	12 mois	Janv. 2024 à Déc 2024

Considérant l'état d'avancement actuel :

- Réalisation de l'avant-projet sommaire (AVP) et des études topographiques,
- Prochaines étapes : finalisation des études de maîtrise d'œuvre et réalisation des travaux ;

Considérant le plan de financement proposé ci-après :

Dépenses	Montant HT
• Maîtrise d'œuvre	61 500,00 €
• Études	56 041,00 €
• Suivi de chantier (OPC, CT, CSPS)	48 000,00 €
• Travaux	1 084 459,00 €
Total	1 250 000,00 €

Ressources	Taux	Montant HT
CTM (ACTC 2022)	70%	875 000,00 €
CAP NORD MARTINIQUE	30%	375 000,00 €
Total	100%	1 250 000,00 €

Considérant que les membres de la Commission mixte subvention-finances réunis le 19 avril 2023 ont émis un avis favorable sur le plan de financement pour la réalisation des travaux de réparation de la voirie d'accès au Domaine Martiniquais de l'Expérimentation (DoME) au Prêcheur – 3^{ème} Tranche sous réserve d'indiquer de qui relève de la compétence de la voirie ;

Considérant que le 27 novembre 2015 le Conseil Communautaire a précisé que « la création, l'aménagement et l'entretien des voies de desserte des équipements communautaires et zones d'intérêt communautaire » sont d'intérêt communautaire ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver le plan de financement pour la réalisation des travaux de réparations de la voirie d'accès au Domaine Martiniquais de l'Expérimentation (DoME) au Prêcheur – 3ème Tranche, comme suit :

Dépenses	Montant HT
• Maîtrise d'œuvre	61 500,00 €
• Études	56 041,00 €
• Suivi de chantier (OPC, CT, CSPS)	48 000,00 €
• Travaux	1 084 459,00 €
Total	1 250 000,00 €

Ressources	Taux	Montant HT
CTM (ACTC 2022)	70%	875 000 ,00 €
CAP NORD MARTINIQUE	30%	375 000,00 €
Total	100%	1 250 000,00 €

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 16

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme
Fait à Marigot, le 10 juillet 2023

Le Président

Bruno Nestor AZÉRO

